

CAPL Cadres C du 18 décembre 2014 Mutations au 1^{er} mars 2015.

En préambule, la délégation **F.O.-DGFIP76** constate que la Seine Maritime est en déficit de 60 emplois en catégorie C : **40 en FGP et 20 en FF.**

Au delà des emplois vacants, ce mouvement complémentaire présenté en séance démontre, s'il en était besoin, que les règles de gestion mises en place sont loin d'être satisfaisantes pour les personnels et les services.

C'est pourquoi les élus **F.O.** ont rappelé leur **attachement à deux véritables mouvements annuels** qui permettraient de satisfaire plus d'agents et de services.

Pour **F.O.**, ce doit être du gagnant - gagnant, engagement pris d'ailleurs à l'origine de la fusion par le Directeur Général . Or, nous constatons aujourd'hui que nous sommes loin du compte.

Sur ce même registre, la délégation **F.O.** interroge la Direction sur l'absence de mouvement local en CAP cadres B et A. Aussi, **F.O.** continuera à faire évoluer ces règles dans l'intérêt attendu des personnels

Le Président reconnaît que la situation est difficile à gérer vu les suppressions en cours et à venir.

Les simplifications de service deviennent insuffisantes pour régler les problèmes et la Direction devra s'adapter pour gérer la situation.

Sur le mouvement B, deux choix sont possibles : soit on fait une CAP avec les demandes locales par RAN, soit on ne le fait pas !

C'est ce second choix qu'a fait la direction locale même si le Président reconnaît qu'un véritable mouvement local serait plus judicieux dans l'intérêt des personnels et des services !

La Direction développe ensuite ses choix de mutations et confirme l'intégralité du mouvement mis en ligne sur Ulysse précisant, sur deux dossiers, que d'autres solutions auraient pu être envisagées pour donner satisfaction aux agents concernés. Cependant, la situation du service dans un cas et la situation personnelle dans l'autre ont motivé leur choix.

F.O. a, une nouvelle fois, abordé la situation de l'accueil fiscal de Rouen :

Aucune arrivée après une période extrêmement difficile pour les collègues. (Rappel : départs dernièrement de plusieurs « piliers », un prochain départ d'un agent très expérimenté, des collègues arrivés récemment et dont la formation n'a été que partielle, voire inexistante !)

Les élus **F.O.** attirent donc tout particulièrement l'attention de la Direction sur ce sujet sensible :

comment vont faire les collègues alors que la campagne en mai /juin devra se faire avec l'équipe actuelle ?

La Direction admet la problématique, renforcée par une évolution sociale et économique dégradée. La paupérisation de la population rend la situation compliquée : comportements sociaux difficiles, fiches de signalement en augmentation....

En complémentarité, la mise en place de la cellule téléphonique aurait dû diminuer le nombre d'usagers au guichet, ce qui n'est pas la réalité..

Le responsable du pôle fiscal précise que la situation est nationale et que tous les moyens mis à disposition des usagers sont largement utilisés « plus on ouvre de canaux, plus ils sont utilisés »

La Direction fera prochainement un bilan de la situation « accueil » et se penche déjà sur les moyens à mettre en place pour trouver des solutions.

Vote unanime « contre » des OS sur le mouvement présenté.

Information de la Direction :

- Recrutement d'un agent technique sur le site de Dieppe au 31.12.2014 mais qui gèrera tout le secteur dieppois également (économies budgétaires sensibles et présence d'un « spécialiste » pour la sécurité du site de Dieppe)
- Détachement d'un agent technique des services communs à la RF du Havre au 1^{er} janvier 2015.
- Information de la date du CTL emplois 23015 : le 8 janvier prochain, Ce CTL comportera deux points d'ordre du jour :
 - les emplois.
 - Officialisation du pôle patrimonial.
- Rappel du délai pour demandes de mutations nationales : mercredi 21 janvier 2015.

